

États financiers intermédiaires consolidés de
(non audités)

NEPTUNE SOLUTIONS BIEN-ÊTRE INC.

Périodes de trois mois et six mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018

NEPTUNE SOLUTIONS BIEN-ÊTRE INC.

États financiers intermédiaires consolidés
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018

États financiers

États intermédiaires consolidés de la situation financière.....	1
États intermédiaires consolidés du résultat net et du résultat global.....	2
États intermédiaires consolidés des variations des capitaux propres.....	3
Tableaux intermédiaires consolidés des flux de trésorerie	5
Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés	6

NEPTUNE SOLUTIONS BIEN-ÊTRE INC.

États intermédiaires consolidés de la situation financière
(non audités)

Aux 30 septembre 2019 et 31 mars 2019

	30 septembre 2019	31 mars 2019 ¹⁾
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24 363 223 \$	9 819 351 \$
Placement à court terme	36 000	48 000
Clients et autres débiteurs	6 781 105	5 806 388
Charges payées d'avance	1 321 636	1 093 677
Stocks (note 5)	9 037 136	5 038 161
Autre actif (note 15)	—	2 835 000
	41 539 100	24 640 577
Immobilisations corporelles (note 6)	53 375 408	47 023 973
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)	1 515 050	—
Immobilisations incorporelles (note 8)	27 479 634	7 650 598
Goodwill (note 4)	122 497 755	6 750 626
Crédits d'impôt recouvrables	152 464	152 464
Autre actif (note 15)	7 322 794	4 002 337
Total des actifs	253 882 205 \$	90 220 575 \$
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	11 682 335 \$	8 519 239 \$
Obligations locatives (note 7)	421 738	—
Prêts et emprunts (note 9)	—	3 466 501
Produits différés	365 837	25 070
Contrepartie éventuelle (note 4)	24 514 259	—
Provisions (note 10)	937 788	7 964 576
	37 921 957	19 975 386
Avantages incitatifs différés (note 7)	—	207 745
Obligations locatives (note 7)	1 299 978	—
Créditeurs à long terme	606 685	855 337
Contrepartie éventuelle (note 4)	74 650 216	—
Passifs d'impôt différés	118 825	197 181
Autre passif (note 18)	507 754	—
Total des passifs	115 105 415	21 235 649
Capitaux propres		
Capital social (note 11)	197 792 874	131 083 698
Bons de souscription (note 11 d))	—	648 820
Surplus d'apport	68 034 163	39 165 706
Cumul des autres éléments du résultat global	2 848 073	758 066
Déficit	(129 898 320)	(102 671 364)
Total des capitaux propres	138 776 790	68 984 926
Engagements et éventualités (note 16)		
Événements subséquents (notes 9 et 19)		
Total des passifs et des capitaux propres	253 882 205 \$	90 220 575 \$

¹⁾ La Société a appliqué l'IFRS 16 pour la première fois le 1^{er} avril 2019. Selon la méthode de transition choisie, l'information comparative n'est pas retraitée. Se reporter à la note 3.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés non audités.

NEPTUNE SOLUTIONS BIEN-ÊTRE INC.

États intermédiaires consolidés du résultat net et du résultat global
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018

	Périodes de trois mois terminées les		Périodes de six mois terminées les	
	30 septembre 2019	30 septembre 2018 ¹⁾	30 septembre 2019	30 septembre 2018 ¹⁾
Produits provenant des ventes et services (note 17 b))	6 021 177 \$	6 583 406 \$	10 010 675 \$	11 481 555 \$
Produits provenant de redevances	348 306	488 049	690 169	758 174
Autres produits	142 798	—	172 445	—
Total des produits	6 512 281	7 071 455	10 873 289	12 239 729
Coût des ventes (note 5)	(6 503 606)	(4 714 171)	(11 576 789)	(8 389 213)
Profit brut	8 675	2 357 284	(703 500)	3 850 516
Charges de recherche et développement, nettes des crédits d'impôt et subventions de (53 999 \$) et (33 947 \$) (2018 - (25 156 \$) et 24 743 \$)	(540 950)	(1 689 102)	(883 286)	(3 364 567)
Frais de vente, généraux et charges administratives	(16 781 456)	(3 488 948)	(22 111 321)	(7 341 692)
Perte provenant des activités d'exploitation	(17 313 731)	(2 820 766)	(23 698 107)	(6 855 743)
Produits financiers (note 12)	825 353	69 984	844 190	134 180
Charges financières (note 12)	(4 313 838)	(124 042)	(4 451 395)	(335 782)
	(3 488 485)	(54 058)	(3 607 205)	(201 602)
Perte avant impôt sur le résultat	(20 802 216)	(2 874 824)	(27 305 312)	(7 057 345)
Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat	27 409	(175 123)	78 356	(92 574)
Perte nette	(20 774 807)	(3 049 947)	(27 226 956)	(7 149 919)
Autres éléments du résultat global				
Profits latents sur participation (note 15)	2 994 340	4 710 166	2 795 458	2 025 878
Variation nette des pertes de change latentes sur la conversion d'investissements nets dans des établissements étrangers	(705 451)	—	(705 451)	—
Variation nette dans les pertes latentes sur les dérivés classés comme couverture de flux de trésorerie	—	(5 403)	—	(11 145)
Total des autres éléments du résultat global	2 288 889	4 704 763	2 090 007	2 014 733
Résultat global total	(18 485 918) \$	1 654 816 \$	(25 136 949) \$	(5 135 186) \$
Résultat de base et dilué par action	(0,23) \$	(0,04) \$	(0,32) \$	(0,09) \$
Nombre moyen pondéré de base et dilué d'actions ordinaires	90 278 908	79 399 624	85 542 521	79 141 424

¹⁾ La Société a appliqué l'IFRS 16 pour la première fois le 1^{er} avril 2019. Selon la méthode de transition choisie, l'information comparative n'est pas retraitée. Se reporter à la note 3.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés non audités.

NEPTUNE SOLUTIONS BIEN-ÊTRE INC.

États intermédiaires consolidés des variations des capitaux propres
(non audités)

Périodes de six mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018

	Attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société							
	Capital social		Cumul des autres éléments du résultat global					Total
			Bons de souscription	Surplus d'apport	Participation dans des titres de capitaux propres	Écart de conversion cumulé	Déficit	
	Nombre	Valeur						
Solde au 31 mars 2019 ¹⁾	79 987 292	131 083 698 \$	648 820 \$	39 165 706 \$	758 066 \$	— \$	(102 671 364) \$	
Perte nette pour la période	—	—	—	—	—	—	(27 226 956)	(27 226 956)
Autres éléments du résultat global pour la période	—	—	—	—	2 795 458	(705 451)	—	2 090 007
Résultat global total pour la période	—	—	—	—	2 795 458	(705 451)	(27 226 956)	(25 136 949)
Transactions avec les détenteurs d'instruments de capitaux propres, inscrites directement dans les capitaux propres								
<i>Apports des et distributions aux détenteurs d'instruments de capitaux propres</i>								
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions (note 13)	—	—	—	8 736 029	—	—	—	8 736 029
Bons de souscription exercés (note 11 d))	750 000	3 176 320	(648 820)	—	—	—	—	2 527 500
Options d'achats d'actions exercées (note 11 a))	210 826	463 741	—	(128 540)	—	—	—	335 201
UAD libérées (note 11 b))	213 192	328 940	—	(328 940)	—	—	—	—
Placement privé, net des frais d'émission (note 11 e))	9 415 910	51 461 205	—	—	—	—	—	51 461 205
Acquisition d'entreprise (notes 4 et 11 f))	1 587 301	7 966 970	—	20 589 908	—	—	—	28 556 878
Provisions réglées en actions (note 11 c))	600 000	3 312 000	—	—	—	—	—	3 312 000
Total des apports et distributions aux détenteurs d'instruments de capitaux propres	12 777 229	66 709 176	(648 820)	28 868 457	—	—	—	94 928 813
Solde au 30 septembre 2019	92 764 521	197 792 874 \$	— \$	68 034 163 \$	3 553 524 \$	(705 451) \$	(129 898 320) \$	138 776 790 \$

¹⁾ La Société a appliqué l'IFRS 16 pour la première fois le 1^{er} avril 2019. Selon la méthode de transition choisie, l'information comparative n'est pas retraitée. Se reporter à la note 3.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés non audités.

NEPTUNE SOLUTIONS BIEN-ÊTRE INC.

États intermédiaires consolidés des variations des capitaux propres (suite)
(non audités)

Périodes de six mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018

	Attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société							
	Capital social		Cumul des autres éléments du résultat global					Total
			Bons de souscription	Surplus d'apport	Participation dans des titres de capitaux propres	Couverture de flux de trésorerie	Déficit	
	Nombre	Valeur						
Solde au 31 mars 2018	78 804 212	128 483 507 \$	648 820 \$	36 355 549 \$	506 469 \$	19 090 \$	(79 479 665) \$	86 533 770 \$
Perte nette pour la période	—	—	—	—	—	—	(7 149 919)	(7 149 919)
Autres éléments du résultat global pour la période	—	—	—	—	2 025 878	(11 145)	—	2 014 733
Résultat global total pour la période	—	—	—	—	2 025 878	(11 145)	(7 149 919)	(5 135 186)
Transactions avec les détenteurs d'instruments de capitaux propres, inscrites directement dans les capitaux propres								
<i>Apports des et distributions aux détenteurs d'instruments de capitaux propres</i>								
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions (note 13)	—	—	—	1 884 327	—	—	—	1 884 327
UAD libérées (note 11 b))	135 557	204 050	—	(204 050)	—	—	—	—
Options d'achats d'actions exercées (note 11 a))	869 674	2 003 065	—	(587 613)	—	—	—	1 415 452
Total des apports et distributions aux détenteurs d'instruments de capitaux propres	1 005 231	2 207 115	—	1 092 664	—	—	—	3 299 779
Solde au 30 septembre 2018 ¹⁾	79 809 443	130 690 622 \$	648 820 \$	37 448 213 \$	2 532 347 \$	7 945 \$	(86 629 584) \$	84 698 363 \$

¹⁾ La Société a appliqué l'IFRS 16 pour la première fois le 1^{er} avril 2019. Selon la méthode de transition choisie, l'information comparative n'est pas retraitée. Se reporter à la note 3.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés non audités.

NEPTUNE SOLUTIONS BIEN-ÊTRE INC.

Tableaux intermédiaires consolidés des flux de trésorerie
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018

	Périodes de trois mois terminées les		Périodes de six mois terminées les	
	30 septembre 2019	30 septembre 2018 ¹⁾	30 septembre 2019	30 septembre 2018 ¹⁾
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Perte nette pour la période	(20 774 807)\$	(3 049 947)\$	(27 226 956)\$	(7 149 919)\$
Ajustements				
Amortissement des immobilisations corporelles	772 385	553 150	1 429 640	1 125 145
Amortissement des actifs au titre des droits d'utilisation (note 7)	93 373	—	170 218	—
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 266 995	181 263	1 616 570	362 526
Rémunération à base d'actions (note 13)	7 879 103	859 044	8 736 029	1 884 327
Comptabilisation des produits différés	—	—	(23 634)	(107 635)
Amortissement des avantages incitatifs différés	—	(14 839)	—	(29 678)
Charges financières nettes	3 488 485	54 058	3 607 205	201 602
Perte (profit) de change réalisée	322 799	(16 562)	295 802	(47 398)
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat	(27 409)	175 123	(78 356)	92 574
Perte nette sur vente d'immobilisation corporelle	—	—	—	32 333
	(6 979 077)	(1 258 710)	(11 473 482)	(3 636 123)
Variation des actifs et passifs opérationnels (note 14 a))	(2 335 546)	540 007	(4 000 500)	659 029
	(9 314 623)	(718 703)	(15 473 982)	(2 977 094)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Échéance d'un placement à court terme	—	—	12 000	—
Intérêts reçus	63 966	69 984	82 803	134 180
Acquisition d'une filiale, déduction faite de la trésorerie acquise (note 4)	(15 770 400)	—	(15 770 400)	—
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 031 916)	(1 960 761)	(4 962 250)	(3 858 746)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(94 742)	(129 416)	(170 433)	(153 137)
	(18 833 092)	(2 020 193)	(20 808 280)	(3 877 703)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Variation de la ligne de crédit bancaire (note 14 c))	(1 980 000)	80 000	(620 000)	100 000
Remboursement de prêts et d'emprunts (note 14 c))	(2 689 274)	(368 485)	(2 957 132)	(736 861)
Paiement des obligations locatives (note 7)	(94 319)	—	(176 023)	—
Intérêts payés	(113 436)	(74 540)	(198 262)	(151 766)
Placement privé (note 11 e))	53 970 867	—	53 970 867	—
Frais d'émission d'actions (note 11 e))	(2 509 662)	—	(2 509 662)	—
Produit de l'exercice des bons de souscription (note 11 d))	—	—	2 527 500	—
Produit de l'exercice des options (note 11 a))	137 149	719 173	335 201	1 415 452
	46 721 325	356 148	50 372 489	626 825
Profit (perte) de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie détenus en devises étrangères	450 145	(18 382)	453 645	(5 368)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	19 023 755	(2 401 130)	14 543 872	(6 233 340)
Trésorerie et équivalents de trésorerie aux 1 ^{er} avril 2019 et 2018	5 339 468	20 454 897	9 819 351	24 287 107
Trésorerie et équivalents de trésorerie aux 30 septembre 2019 et 2018	24 363 223\$	18 053 767\$	24 363 223\$	18 053 767\$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :				
Trésorerie	24 363 223\$	3 012 353\$	24 363 223\$	3 012 353\$
Équivalents de trésorerie	—	15 041 414	—	15 041 414

¹⁾ La Société a appliqué l'IFRS 16 pour la première fois le 1^{er} avril 2019. Selon la méthode de transition choisie, l'information comparative n'est pas retraitée. Se reporter à la note 3.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés non audités.

NEPTUNE SOLUTIONS BIEN-ÊTRE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018

1. Entité présentant l'information financière

Neptune Solutions Bien-Être Inc. (la « Société » et « Neptune ») est constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec) (anciennement Partie 1A de la *Loi sur les compagnies* (Québec)). La Société est domiciliée au Canada et le siège social est situé au 545, Promenade du Centropolis, Laval, Québec, H7T 0A3. Les états financiers consolidés de la Société comprennent ceux de la Société et de ses filiales, Biodroga Nutraceutiques Inc. (« Biodroga »), SugarLeaf Labs, Inc. (« SugarLeaf »), 9354-7537 Québec Inc. et Neptune Holding USA, Inc.

Neptune se spécialise dans l'extraction, la purification et la formulation de produits de santé et de bien-être. La Société compte plus de 100 clients dans plusieurs secteurs verticaux, dont les nutraceutiques, le cannabis et les produits de consommation emballés. La filiale en propriété exclusive de Neptune, 9354-7537 Québec Inc., est détentrice d'une licence de Santé Canada pour la transformation du cannabis à son usine de 50 000 pieds carrés située à Sherbrooke, au Québec. La Société possède également une usine de 24 000 pieds carrés située en Caroline du Nord pour transformer la biomasse de chanvre en extraits. Neptune met à profit des décennies d'expérience dans le secteur des produits naturels aux industries légales du cannabis et du chanvre. Forte de cette expertise scientifique et technologique, la Société voit des applications d'extraits dérivés du chanvre aux États-Unis au-delà des marchés et des formes de produits existants, pour les marchés des soins personnels et les produits d'entretien ménager. Les activités de Neptune comprennent également le développement et la commercialisation de solutions de nutrition clés en main et d'ingrédients brevetés, tels que MaxSimil^{MD}, et d'une gamme d'huiles marines et d'huiles de graines.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Ces états financiers intermédiaires consolidés ont été établis conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire* des Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») en fonction des méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés annuels audités les plus récents de la Société, à l'exception de ce qui est divulgué à la note 3. Certaines informations, en particulier les notes complémentaires, normalement incluses aux états financiers consolidés annuels établis selon les IFRS ont été omises ou condensées. Par conséquent, les états financiers intermédiaires consolidés n'incluent pas toutes les informations requises aux fins des états financiers consolidés annuels complets, et donc, doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités et les notes pour l'exercice terminé le 31 mars 2019.

Les états financiers intermédiaires consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration le 8 novembre 2019.

b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf pour les éléments suivants :

- les paiements fondés sur des actions, qui sont évalués selon l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions* (note 13);
- l'acquisition de SugarLeaf incluant les actifs et passifs achetés et la contrepartie éventuelle liée (note 4); et
- l'actif financier qui est évalué à la juste valeur (note 15).

Certaines des méthodes comptables et informations de la Société exigent la détermination de la juste valeur, tant pour ce qui est des actifs et passifs financiers que des actifs et passifs non financiers. En déterminant la juste valeur, la Société utilise une hiérarchie des justes valeurs basée sur les différents niveaux qui sont définis comme suit :

- Niveau 1 : Ce niveau représente les données observables comme les prix cotés sur des marchés actifs.
- Niveau 2 : Ce niveau représente les données d'entrée autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement.
- Niveau 3 : Ce niveau représente les données d'entrée qui ne sont pas fondées sur des données de marchés observables, ou alors le sont seulement dans une très faible mesure, ce qui oblige les entités à établir leurs propres hypothèses.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers intermédiaires consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société mère.

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

NEPTUNE SOLUTIONS BIEN-ÊTRE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018

Les estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Les jugements critiques posés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés ont trait aux éléments suivants :

- L'évaluation de la comptabilisation des passifs éventuels qui nécessite l'exercice d'un jugement pour évaluer s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour régler tout objet de litige (notes 10 et 16);
- L'évaluation de la réalisation des critères de performance sur les options et UAD pour mesurer la dépense de rémunération à base d'actions (note 13);
- L'évaluation de la période de reconnaissance à être utilisée dans l'enregistrement de la rémunération à base d'actions assujetties à des conditions de marché et sans égard au marché, tout comme les bonis qui sont basés sur l'atteinte d'objectif de capitalisation boursière (note 13); et
- L'évaluation des critères de comptabilisation des actifs d'impôts.

Les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours de l'exercice suivant incluent :

- L'estimation de la valeur recouvrable des actifs non financiers;
- L'estimation de la juste valeur des bonis et options qui sont basées sur des conditions de marché et de non-marché (note 13);
- L'estimation de la juste valeur des actifs identifiables acquis, des passifs repris et de la contrepartie cédée de l'entreprise acquise, incluant la contrepartie éventuelle liée (note 4); et
- L'estimation de la provision pour litige car elle dépend de l'issue des procédures judiciaires (note 10).

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables et conventions d'évaluation qui ont été appliquées dans ces états financiers intermédiaires consolidés sont les mêmes que celles que la Société a appliquées dans ses états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 mars 2019, à l'exception de celles présentées ci-dessous.

Nouvelles normes et interprétations adoptées au cours de la période de six mois terminée le 30 septembre 2019

a) Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui a remplacé l'IAS 17, *Contrats de location*. L'IFRS 16 présente les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information sur les contrats de location pour les parties à un contrat, à savoir le client (preneur) et le fournisseur (bailleur). L'IFRS 16 élimine le classement des contrats de location à titre de contrats de location simple ou de contrats de location-financement, introduit un modèle unique de comptabilisation par le preneur et exige qu'un preneur comptabilise les actifs et les passifs pour tous les contrats de location de plus de 12 mois, sauf si l'actif sous-jacent est de faible valeur.

La Société a adopté l'IFRS 16 selon la méthode rétrospective modifiée, en comptabilisant l'effet de l'application initiale de cette norme à la date de la première application, soit le 1^{er} avril 2019. Selon cette méthode, la Société a élu de mesurer l'actif au titre du droit d'utilisation comme étant égal à l'obligation locative, ajusté pour des montants précédemment comptabilisés dans les avantages incitatifs différés ou le loyer payé d'avance à la date d'adoption. Par conséquent, l'effet cumulatif de l'application initiale de l'IFRS 16 est néant à titre d'ajustement du solde d'ouverture de l'état des variations des capitaux propres au 1^{er} avril 2019. L'information comparative n'a pas été retraitée, c'est-à-dire qu'elle est présentée, comme elle l'a été antérieurement, selon l'IAS 17 et les interprétations connexes.

Options de transition et mesures de simplification

La Société a choisi d'appliquer les options de transition et les mesures de simplification suivantes prévues par l'IFRS 16:

- Définition d'un contrat de location : conserver l'évaluation établissant quelles transactions constituent des contrats de location à la date de la première application. Par conséquent, la Société n'a appliqué l'IFRS 16 qu'aux contrats qui étaient auparavant reconnus comme des contrats de location selon l'IAS 17, *Contrats de location*, et l'IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de*

NEPTUNE SOLUTIONS BIEN-ÊTRE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018

location, et n'a appliqué la définition d'un contrat de location selon l'IFRS 16 qu'aux contrats qui sont entrés en vigueur à la date de la première application ou ultérieurement;

- Exemptions relatives à la comptabilisation des contrats de location à court terme et de ceux dont le bien sous-jacent est de faible valeur : les paiements de loyer afférents sont comptabilisés en tant que charge sur une base linéaire ou sur une autre base si celle-ci est plus représentative; et
- Contrats de location d'une durée résiduelle à court terme : lorsque la durée du contrat de location se termine dans les 12 mois suivant la date de la première application, le contrat de location peut être classé en tant que contrats de location à court terme.

La Société a choisi de ne pas appliquer les options de transition et les mesures de simplification suivantes disponibles en vertu de l'IFRS 16 :

- Utilisation des connaissances acquises a posteriori;
- Dépréciation et contrats de location déficitaires;
- Coûts directs initiaux;
- Taux d'actualisation; et
- Composantes non locatives du contrat.

Incidence de l'adoption de l'IFRS 16

L'incidence la plus marquée de l'adoption de l'IFRS 16 porte sur la comptabilisation des contrats de location simple de la Société, la nature des charges relatives à la plupart des contrats de location de la Société ayant changé alors que l'IFRS 16 a remplacé la charge linéaire relative aux contrats de location simple par une dotation aux amortissements pour les actifs au titre de droits d'utilisation et une charge d'intérêts sur les obligations locatives.

En vertu de l'IAS 17, la Société classait chaque contrat de location à la date de passation à titre de contrats de location-financement ou contrats de location simple la mesure dans laquelle les risques et avantages inhérents à la propriété étaient transférés à la Société. La plupart des contrats de location de la Société étaient classés à titre de contrats de location simple puisqu'ils ne transféraient pas la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété à la Société. Les paiements de loyers liés aux contrats de location simple de la Société étaient comptabilisés à titre de charge de location dans les états consolidés des résultats selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location et présentés dans les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie. Les loyers payés d'avance et les avantages incitatifs différés étaient comptabilisés respectivement aux postes « Frais payés d'avance » et « Avantages incitatifs différés » des états consolidés de la situation financière au 31 mars 2019.

Suite à l'adoption de l'IFRS 16, la Société a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard des contrats de location classés antérieurement à titre de contrats de location simple. Les actifs au titre de droits d'utilisation ont été évalués à un montant égal à l'obligation locative, ajusté des loyers payés d'avance et des avantages incitatifs différés. Les obligations locatives ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers restants sur une base actualisée, au moyen du taux d'emprunt marginal à la date de la première application.

NEPTUNE SOLUTIONS BIEN-ÊTRE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018

Le tableau suivant présente l'incidence de l'adoption de l'IFRS 16 sur l'état consolidé de la situation financière de la Société au 1^{er} avril 2019 :

Incidence de l'adoption l'IFRS 16 au 1 ^{er} avril 2019	Note	Augmentation (diminution)
Actifs		
Actifs courants		
Charges payées d'avance	i)	(22 127) \$
Actifs non courants		
Actifs au titre de droits d'utilisation	ii)	1 176 744
Total des actifs		1 154 617 \$
Passifs		
Passifs courants		
Obligations locatives	ii)	334 872 \$
Passifs non courants		
Obligations locatives	ii)	1 027 490
Avantages incitatifs différés	i)	(207 745)
Total des passifs et capitaux propres		1 154 617 \$

- i) Les charges payées d'avance et avantages incitatifs différés liés à des contrats de location antérieurs ont été décomptabilisés et présentés contre les actifs au titre de droit d'utilisation.
- ii) Des obligations locatives de 1 362 362 \$ et des actifs au titre de droits d'utilisation de 1 176 744 \$ ont été comptabilisés et présentés séparément à l'état consolidé de la situation financière de la Société. L'adoption de l'IFRS 16 n'a pas ajusté le solde d'ouverture des bénéfices repartis au 1^{er} avril 2019 en raison du choix de la Société sur la méthode de transition.

Rapprochement entre les engagements à l'égard de contrats de location simple et les obligations locatives comptabilisées

Lorsqu'elle a évalué les obligations locatives, la Société a actualisé les paiements de loyers au moyen du taux d'emprunt marginal au 1^{er} avril 2019. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré utilisé au 1^{er} avril 2019 s'élevait à 5,14 %. Les obligations locatives au 1^{er} avril 2019 peuvent être rapprochées des engagements à l'égard de contrats de location simple au 31 mars 2019 comme suit:

Rapprochement entre les engagements à l'égard de contrats de location simple aux obligations locatives	
Engagements à l'égard de contrats de location simple au 31 mars 2019	1 587 571 \$
Composantes non locatives séparées des composantes locatives	(60 755)
Autres	(15 189)
Effet de l'actualisation	(149 265)
Obligations locatives actualisées au 1^{er} avril 2019	1 362 362 \$

Principales méthodes comptables

À la date de passation d'un contrat, la Société apprécie si celui-ci est ou contient un contrat de location selon qu'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location, c'est-à-dire à la date à laquelle le bien sous-jacent est disponible pour utilisation.

NEPTUNE SOLUTIONS BIEN-ÊTRE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018

Les détails des nouvelles conventions comptables importantes relatives aux contrats de location de la Société sont présentés ci-dessous.

Actifs au titre de droits d'utilisation

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur et ajustés pour tenir compte de la réévaluation des obligations locatives. Le coût des actifs au titre du droit d'utilisation comprend ce qui suit :

- la valeur d'évaluation initiale des obligations locatives comptabilisées;
- tout paiement de loyer effectué à la date de début ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus;
- tous les coûts directs initiaux engagés; et
- une estimation des coûts de démantèlement et d'enlèvement du bien sous-jacent, la restauration du lieu sur lequel il est situé ou pour la remise du bien sous-jacent dans l'état exigé par les termes et conditions du contrat de location.

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire i) sur la durée d'utilité estimative des biens sous-jacents ou ii) sur la durée du bail, si elle est inférieure.

Obligations locatives

Les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers qui ne sont pas payés à la date de début sur la durée du contrat de location. La valeur actualisée des paiements de loyers est déterminée selon le taux d'emprunt marginal du preneur à la date de début si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être facilement déterminé. Le taux d'emprunt marginal est fonction du taux d'emprunt marginal du preneur, de la nature du bien sous-jacent, de l'emplacement du bien, de la durée du contrat de location et de la devise du contrat de location. En règle générale, la Société utilise le taux d'emprunt marginal du preneur pour déterminer la valeur actualisée. À la date de début, les paiements de loyers comprennent généralement des paiements fixes, moins tout avantage incitatif à la location à recevoir, les paiements variables au titre de la location qui dépendent d'un indice (p. ex. l'indice de l'inflation) ou d'un taux déterminé, les options de prolongation, si raisonnablement certain qu'elles seront exercées, et les paiements de pénalités pour résiliation du contrat de location, si la durée du contrat reflète l'exercice par le preneur de l'option de résiliation. Les paiements de loyers comprennent également les montants qui devraient être payés en vertu des garanties de valeur résiduelle et le prix d'exercice d'une option d'achat si la Société a la certitude raisonnable d'exercer cette option.

Les paiements variables au titre de la location qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux déterminé ne sont pas inclus dans l'évaluation des obligations locatives, mais sont plutôt passés en charges dans la période au cours de laquelle l'événement ou la condition qui déclenche le paiement survient.

Après la date de début, la valeur comptable des obligations locatives est augmentée pour tenir compte des intérêts au titre de la désactualisation et réduite pour tenir compte des paiements versés au titre de la location. De plus, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée lorsqu'il y a un changement dans les paiements futurs au titre de la location découlant d'une variation d'un indice ou d'un taux déterminé, s'il y a une modification des modalités du contrat de location, une modification de l'estimation du montant prévu à payer en vertu de la garantie de valeur résiduelle ou si la Société modifie son évaluation quant à la probabilité qu'elle exerce une option de résiliation, de prolongation ou d'achat. Le montant de la réévaluation des obligations locatives est comptabilisé comme un ajustement de l'actif au titre du droit d'utilisation, ou dans l'état consolidé du résultat net lorsque la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation est ramenée à zéro.

Classement et présentation des charges liées au contrat de location

Les charges d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation, les charges liées aux paiements variables au titre de la location non comprises dans l'évaluation des obligations locatives, et les pertes (profits) liés aux modifications des contrats de location sont ventilés dans l'état consolidé du résultat net de la Société selon leur fonction au sein de la Société, tandis que les charges d'intérêts sur les obligations locatives sont présentées dans les charges financières.

Classement des flux de trésorerie

Les paiements de loyers liés à la tranche du capital des obligations locatives sont classés à titre de flux de trésorerie liés aux activités de financement et les paiements de loyers liés à la tranche des intérêts des obligations locatives sont classés à titre d'intérêts payés dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement. Les avantages incitatifs à la location reçus sont classés dans les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement. Les paiements variables au titre de la location non compris dans l'évaluation des obligations locatives sont classés à titre de flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

NEPTUNE SOLUTIONS BIEN-ÊTRE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018

Jugement important dans la détermination de la durée des contrats de location assortis d'options de prolongation et d'options de résiliation

La Société détermine la durée du contrat de location comme étant la période non résiliable du contrat de location, ainsi que toute période visée par une option de prolongation du contrat de location, si elle a la certitude raisonnable de l'exercer, ou toute période visée par une option de résiliation, si elle a la certitude raisonnable de ne pas l'exercer. La Société fait preuve de jugement lorsqu'elle évalue s'il est raisonnablement certain qu'elle exercera ses options de prolonger ses contrats de location ou qu'elle n'exercera pas les options de résiliation de ses contrats, en tenant compte de tous les faits et circonstances qui créent un avantage économique à exercer une option de prolongation ou à ne pas exercer une option de résiliation. L'évaluation est soumise à un examen lorsqu'elle est touchée par un événement important ou un changement important de circonstances affectant son évaluation qui dépend de la volonté de la Société.

b) Impôt sur le résultat

Le 7 juin 2017, l'IASB a publié l'IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements d'impôt sur le résultat* (l'« Interprétation »). L'Interprétation fournit des précisions sur le traitement comptable des passifs et actifs d'impôt exigibles et différés dans des circonstances où il existe une incertitude quant aux traitements d'impôt sur le résultat.

L'Interprétation requiert qu'une entité :

- Détermine si les traitements fiscaux incertains devraient être considérés séparément, ou ensemble en tant que groupe, en fonction de l'approche qui offre de meilleures prédictions de la résolution;
- Reflète l'incertitude sur le montant de l'impôt sur le résultat payable (récupérable) s'il est probable qu'elle paiera (ou récupérera) un montant pour l'incertitude; et
- Mesure une incertitude fiscale basée sur le montant le plus probable ou la valeur attendue selon la méthode la plus appropriée pour déterminer le montant payable (récupérable).

La Société a adopté l'Interprétation, laquelle n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

c) Base de consolidation

Filiales

Les filiales en propriété exclusive de la Société et leur juridiction d'incorporation sont comme suit :

Filiale	Juridiction d'incorporation
Biodroga Nutraceutiques Inc.	Québec
SugarLeaf Labs, Inc.	Delaware (avec un certificat d'autorisation pour opérer en Caroline du Nord)
Neptune Holding USA, Inc.	Delaware
9354-7537 Québec Inc.	Québec

d) Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère qui ne sont pas couvertes sont converties dans la monnaie fonctionnelle propre aux filiales de la Société selon les cours de change moyens pour la période. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie autre que la monnaie fonctionnelle d'une filiale sont convertis selon les cours de change en vigueur à la date de clôture et les profits ou pertes de change sont inclus à l'état consolidé du résultat net et du résultat global. Les éléments non monétaires libellés en monnaie étrangère autre que la monnaie fonctionnelle sont convertis selon les cours historiques.

Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges qui ne sont pas couverts sont convertis au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les écarts attribuables aux fluctuations des cours de change sont comptabilisés au compte des écarts de conversion cumulés dans les autres éléments du résultat global.

Lors de la sortie d'un établissement à l'étranger dont le contrôle est perdu, le montant des écarts de conversion cumulés comptabilisé dans les autres éléments du résultat global propres à cet établissement à l'étranger est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global à titre de profit ou de perte sur la sortie.

NEPTUNE SOLUTIONS BIEN-ÊTRE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018

e) Produits

Vente de biens

Les produits tirés de la vente de biens liés aux activités commerciales ordinaires sont comptabilisés à un moment précis, lorsque le contrôle d'un actif est transféré au client. La Société transfère habituellement le contrôle à l'expédition ou dans certains cas à la livraison des biens au client. Les produits sont évalués en fonction de la contrepartie que la Société s'attend à avoir le droit de recevoir en échange de l'actif, tel que spécifié dans les ententes avec les clients. Les produits sont présentés nets des retours.

Services de transformation

La Société participe à l'extraction, la purification et la formulation de produits de santé et de bien-être. Les produits gagnés des services de transformation sont reconnus à mesure des services rendus conformément aux conditions contractuelles, lorsque le recouvrement de la contrepartie est probable et le montant des produits peut être évalué de façon de fiable. La Société enregistre les produits des services de transformation en proportion de l'achèvement du service à la date de publication. L'achèvement est évalué basé sur des enquêtes portant sur le travail effectué. Pour certains arrangements dans lesquels la Société a droit à une contrepartie non monétaire, le produit est mesuré à la juste valeur des actifs échangés tels que spécifiés dans les contrats avec les clients. Tous les coûts de production connexes sont enregistrés lorsqu'encourus.

Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore aux périodes de trois mois et six mois terminées le 30 septembre 2019, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers intermédiaires consolidés. La direction ne s'attend pas à ce que les nouvelles normes et modifications aux normes existantes publiées, mais non encore en vigueur aient une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

4. Acquisition de SugarLeaf Labs :

Le 24 juillet 2019, Neptune a conclu l'acquisition des actifs de SugarLeaf. Neptune a versé une contrepartie initiale à SugarLeaf de 23 737 370 \$ (18 062 220 \$ US), soit 15 770 400 \$ (12 000 000 \$ US) en espèces et 7 966 970 \$ (6 062 220 \$ US) ou 1 587 301 actions ordinaires. De plus, en atteignant certains objectifs annuels de bénéfice ajusté avant intérêt, impôt et amortissements (« BAIIA ») et d'autres objectifs de performance, une contrepartie supplémentaire pourrait atteindre 173 474 400 \$ (132 000 000 \$ US). Une portion de la contrepartie doit être payée par l'émission d'un nombre déterminé d'actions lors de la réalisation de certains objectifs de performance. Les trois autres paiements de la contrepartie supplémentaire devront être versés au cours des trois prochaines années au moyen d'une combinaison d'espèces ou d'actions ordinaires, dont au moins 50 % en espèces.

La Société a inclus 114 965 763 \$ à titre de contrepartie éventuelle, ce qui représente sa juste valeur à la date d'acquisition, nette de la contrepartie initiale versée. Sur la contrepartie éventuelle totale, un montant de 20 589 908 \$ a été présenté à titre de surplus d'apport, représentant la juste valeur à la date d'acquisition du nombre déterminé d'actions devant être livré lors de l'atteinte de certains objectifs de performance. La contrepartie éventuelle présentée à titre de surplus d'apport n'est pas réévaluée et le règlement est comptabilisé dans les capitaux propres. La contrepartie éventuelle de 94 375 855 \$ a été présentée en passif, représentant la valeur actualisée des paiements prévus de la contrepartie supplémentaire en espèces ou en actions ordinaires pour les trois prochaines années. La contrepartie éventuelle présentée en tant que passif est réévaluée à la juste valeur à chaque date de clôture et les variations ultérieures de la juste valeur seront comptabilisées dans le résultat net.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition, les résultats opérationnels de SugarLeaf étant inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date de l'acquisition. La contrepartie éventuelle est incluse dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. La juste valeur est déterminée en considérant la valeur actualisée des paiements prévus de la contrepartie supplémentaire en utilisant un taux d'actualisation ajusté en fonction du risque. Le taux d'actualisation utilisé pour les paiements en espèces est de 16 % et celui pour les paiements de la contrepartie supplémentaire payables en espèces ou en actions ordinaires est de 26,3 %. Le taux d'actualisation ajusté en fonction du risque est basé sur le coût moyen pondéré du capital de SugarLeaf. Les principaux intrants non observables utilisés sont le taux d'actualisation ajusté en fonction du risque, la croissance prévue du chiffre d'affaires et du BAIIA, la croissance de la marge, ainsi que les frais de ventes, généraux et charges administratives.

NEPTUNE SOLUTIONS BIEN-ÊTRE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018

Faire varier le taux d'actualisation ajusté en fonction du risque discuté ci-dessus pour refléter un mouvement de 1 % aurait les effets suivants sur la contrepartie éventuelle, en supposant que toutes les autres variables restent constantes :

	Augmentation	Diminution
Effet du changement d'hypothèse sur :		
Contrepartie éventuelle - Présentée à titre de passif	(1 076 784) \$	1 105 768 \$
Contrepartie éventuelle - Présentée à titre de surplus d'apport	(55 764)	56 704
	(1 132 548) \$	1 162 472 \$

La contrepartie initiale en espèce de cette transaction a été financée par le produit tiré du placement privé. Le 18 juillet 2019, la Société a conclu un placement privé de 9 415 910 actions ordinaires auprès d'investisseurs institutionnels (existants et nouveaux), générant un produit brut d'environ 53 970 867 \$ (41 430 004 \$ US) pour la Société. Les coûts de transaction liés au placement privé se sont élevés à environ 2 509 662 \$, générant un produit net de 51 461 205 \$ (note 11 e)).

Le tableau suivant résume le prix d'achat de l'acquisition, la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date d'acquisition :

Actifs acquis	
Clients et autres débiteurs	151 178 \$
Stocks	1 130 965
Immobilisations corporelles	2 007 322
Actif au titre de droits d'utilisation	499 797
Relations clients	9 173 116
Relations fermiers	12 208 918
	25 171 296
Passif pris en charge	
Fournisseurs et autres créditeurs	125 956 \$
Obligation locative	522 843
	648 799
Actifs nets acquis	24 522 497
Goodwill	115 746 998
Contrepartie brute d'achat	140 269 495 \$
Moins: Règlement d'une relation préexistante	(1 566 362)
Prix d'achat	138 703 133 \$
Qui consiste de:	
Trésorerie	15 770 400 \$
Actions ordinaires	7 966 970
Contrepartie éventuelle - Présentée à titre de passif	94 375 855
Contrepartie éventuelle - Présentée à titre de surplus d'apport	20 589 908
Prix d'achat	138 703 133 \$

Par l'intermédiaire de SugarLeaf, Neptune a établi une chaîne d'approvisionnement d'extraction du chanvre aux États-Unis et profite d'un établissement de 24 000 pi² situé dans une région importante du sud-est des États-Unis. L'installation de traitement à froid de l'éthanol de SugarLeaf a une capacité de transformation annuelle de 1 500 000 kg de biomasses de chanvre cultivé par des agriculteurs autorisés des États-Unis qui respectent les lois fédérales et étatiques et qui obtiennent des extraits de chanvre, à large spectre et à spectre complet.

NEPTUNE SOLUTIONS BIEN-ÊTRE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018

Depuis la date d'acquisition, les activités de SugarLeaf ont contribué pour un montant de 251 887 \$ aux produits consolidés pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2019 et de 4 789 378 \$ à la perte nette consolidée pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 30 septembre 2019 de la Société. Si cette acquisition avait eu lieu au début de l'exercice 2020, la direction estime que les produits consolidés de la Société pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 30 septembre 2019 auraient été approximativement de 6 570 806 \$ et 11 520 421 \$ et la perte nette consolidée pour les périodes de trois mois et six mois aurait été d'approximativement 19 829 002 \$ et 28 326 991 \$ respectivement. La société considère que ces chiffres pro forma fournissent une mesure approximative initiale de la performance de la Société combinée et fournissent un point de référence initial de comparaison pour les périodes futures. Pour déterminer ces montants, la direction a considéré que les ajustements à la juste valeur, déterminés provisoirement, et les frais d'acquisition liés à ce regroupement d'entreprises auraient été les mêmes que si l'acquisition avait eu lieu au 1^{er} avril 2019.

Neptune et SugarLeaf étaient parties à un accord préexistant en vertu duquel Neptune a effectué des paiements anticipés de 1 566 362 \$ pour l'achat de produits auprès de SugarLeaf. La relation préexistante a pris fin lorsque Neptune a acquis SugarLeaf.

Les coûts liés à l'acquisition pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 30 septembre 2019 de 1 792 178 \$ et de 2 159 178 \$ ont été exclus de la contrepartie transférée et ont été comptabilisés à titre de charges dans les frais de vente, généraux et charges administratives à l'état consolidé du résultat net et au résultat global dans le secteur du siège social.

La juste valeur tout comme le montant brut des créances clients à recevoir se chiffre à 151 178 \$ duquel un montant négligeable était attendue être non recouvrable à la date d'acquisition.

Le goodwill résultant de l'acquisition ci-dessus est principalement attribuable aux synergies avec les activités existantes et à d'autres actifs incorporels ne pouvant pas être comptabilisés séparément, y compris le regroupement des effectifs. Le goodwill a été alloué au secteur du cannabis, lequel représente le plus bas niveau pour lequel le goodwill fait l'objet d'une surveillance aux fins de la gestion interne. Le goodwill et les actifs incorporels sont déductibles aux fins fiscales.

Au 30 septembre 2019, cette répartition du prix d'achat est préliminaire. La répartition finale du prix d'achat pourrait entraîner des modifications de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris.

5. Stocks

	30 septembre 2019	31 mars 2019
Matières premières	4 839 026 \$	3 410 613 \$
Travaux en cours	1 887 269	281 027
Produits finis	1 680 306	635 914
Fournitures et pièces de rechange	630 535	710 607
	9 037 136 \$	5 038 161 \$

Le coût des ventes pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2019 comprend le coût des stocks de 3 985 255 \$ (4 599 227 \$ en 2018) et les autres coûts de 241 606 \$ (114 944 \$ en 2018).

Le coût des ventes pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2019 comprend le coût des stocks de 6 644 458 \$ (8 157 760 \$ en 2018) et les autres coûts de 534 596 \$ (231 453 \$ en 2018).

6. Immobilisations corporelles

	Terrain	Bâtiment et composantes du bâtiment	Matériel de laboratoire, de R&D et de production	Mobilier et matériel de bureau	Matériel informatique	Total
Valeurs comptables nettes						
31 mars 2019	228 630 \$	21 230 473 \$	25 289 413 \$	119 839 \$	155 618 \$	47 023 973 \$
30 septembre 2019	228 630	24 909 540	27 781 220	235 790	220 228	53 375 408

NEPTUNE SOLUTIONS BIEN-ÊTRE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018

Au cours des périodes de trois mois et six mois terminées le 30 septembre 2019, la Société a enregistré des acquisitions de 1 161 182 \$ de composantes de bâtiments, 753 189 \$ de matériel de production, 90 237 \$ de mobilier et matériel de bureau et 2 714 \$ de matériel informatique en lien avec l'acquisition d'entreprise (se reporter à la note 4).

7. Contrats de location

La Société a conclu des contrats de location principalement pour ses locaux, qui expirent d'ici l'an 2024.

(a) Actifs au titre de droits d'utilisation

	Bâtiments	Matériel de bureau	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2019	1 138 729 \$	38 015 \$	1 176 744 \$
Acquisition d'entreprise (note 4)	499 797	—	499 797
Acquisitions	—	8 727	8 727
Amortissement pour la période	(165 989)	(4 229)	(170 218)
Solde au 30 septembre 2019	1 472 537 \$	42 513 \$	1 515 050 \$

L'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation est inclus dans l'état intermédiaire consolidé du résultat net et du résultat global de la façon suivante :

	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2019	Période de six mois terminée le 30 septembre 2019
Inclus dans le coût des ventes	14 234 \$	14 234 \$
Inclus dans les frais de vente, généraux et charges administratives	79 139	155 984
Total des amortissements	93 373 \$	170 218 \$

La Société a comptabilisé un revenu de 29 647 \$ et 59 294 \$, respectivement, pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 30 septembre 2019 provenant de la sous-location des actifs au titre de droits d'utilisation. Il n'existe aucun contrat entre la Société et la tierce partie liée à cette sous-location. Par conséquent, il n'y a pas de durée du bail. De plus, les revenus varient en fonction de l'utilisation fait par la tierce partie.

(b) Obligations locatives

Le tableau suivant présente les montants des obligations locatives comptabilisés dans l'état intermédiaire consolidé de la situation financière au 30 septembre 2019 :

	30 septembre 2019
Courant	421 738 \$
Non courant	1 299 978

NEPTUNE SOLUTIONS BIEN-ÊTRE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018

Le tableau suivant résume les modifications apportées aux obligations locatives pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2019 :

	Période de six mois terminée le 30 septembre 2019
Solde au 1 ^{er} avril 2019	1 362 362 \$
Regroupement d'entreprise (note 4)	522 843
Additions	8 727
Remboursements	(176 023)
Incidence des variations de taux de change	3 807
Solde au 30 septembre 2019	1 721 716 \$

(c) Sortie de trésorerie liées aux contrats de location comptabilisés dans l'état intermédiaire consolidé des flux de trésorerie :

	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2019	Période de six mois terminée le 30 septembre 2019
Activités d'exploitation		
Sorties de trésorerie liées aux composantes non locatives non inclues dans l'évaluation des obligations locatives	(4 563) \$	(9 126) \$
Entrées de trésorerie liées aux revenus de sous-location	29 647	59 294
	25 084 \$	50 168 \$
Activités de financement		
Sorties de trésorerie liées à la tranche du capital des obligations locatives	(94 319) \$	(176 023) \$
Sorties de trésorerie liées à la tranche d'intérêts des obligations locatives - comprises dans les intérêts payés	(26 692)	(43 846)
	(121 011) \$	(219 869) \$
Total des sorties de trésorerie liées aux contrats de location	(95 927) \$	(169 701) \$

La charge d'intérêts sur les obligations locatives pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 30 septembre 2019 de respectivement à 26 692 \$ et à 43 846 \$ est présentée dans les charges financières (note 12).

La charge relative aux composantes non locatives comprise dans les frais de vente, généraux et charges administratives s'est chiffrée à 4 563 \$ et à 9 126 \$ pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 30 septembre 2019.

(d) Analyse des échéances – flux de trésorerie contractuels non actualisés

	30 septembre 2019
Moins d'un an	533 153 \$
De 1 à 5 ans	1 458 442
Plus de 5 ans	24 086
Total des flux de trésorerie contractuels non actualisés liés aux obligations locatives	2 015 681 \$

NEPTUNE SOLUTIONS BIEN-ÊTRE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018

8. Immobilisations incorporelles

	Relations clients	Relations fermiers	Ententes de licence	Logiciel informatique	Total
Valeurs comptables nettes					
31 mars 2019	2 769 229 \$	— \$	4 518 365 \$	363 004 \$	7 650 598 \$
30 septembre 2019	11 585 419	11 523 264	4 045 257	325 694	27 479 634

Au cours des périodes de trois mois et six mois terminées le 30 septembre 2019, la Société a enregistré des acquisitions de 12 208 918 \$ de relations fermiers et 9 173 116 \$ de relations clients en lien avec l'acquisition d'entreprise (se reporter à la note 4). Toutes les acquisitions sont amortissables basées sur les durées de vie sur une période de 10 ans pour les relations clients et 3 ans pour les relations fermiers.

9. Prêts et emprunts

Cette note fournit des informations sur les conditions contractuelles des prêts et emprunts de la Société, lesquels sont évalués au coût amorti.

	30 septembre 2019	31 mars 2019
Prêts et emprunts:		
Emprunt, portant intérêt au taux préférentiel plus 1.70 % garanti par une hypothèque de premier rang sur la totalité des biens mobiliers de Biodroga, présents et futurs, corporels et incorporels, tangibles et intangibles, remboursé au cours de la période.	— \$	2 846 501 \$
Ligne de crédit bancaire autorisée de 2 500 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 0,50 %, remboursée et éteinte au cours de la période.	—	620 000
	—	3 466 501
Moins la portion à court terme des prêts et emprunts	—	3 466 501
Prêts et emprunts	— \$	— \$

Une partie du produit résultant du placement privé (se reporter à la note 11 e)) a été utilisée pour rembourser complètement l'emprunt et la ligne de crédit bancaire au cours des périodes de trois mois et six mois terminées le 30 septembre 2019.

Le 6 novembre 2019, Neptune a obtenu une ligne de crédit renouvelable avec une importante institution financière canadienne pour un montant de 5 millions de dollars afin de supporter le secteur nutraceutique.

10. Provisions

- a) Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2019, la Société a reçu un jugement de la Cour supérieure du Québec (la « Cour ») concernant certaines réclamations précédemment divulguées et présentées par une société contrôlée par l'ancien chef de la direction de la Société (l'« ancien chef de la direction ») contre la Société à l'égard de redevances qui seraient dues à l'ancien chef de la direction selon les modalités d'une entente intervenue le 23 février 2001 entre Neptune et l'ancien chef de la direction (l'« entente »). La Société avait également déposé une demande reconventionnelle contre l'ancien chef de la direction contestant la validité et l'interprétation de certaines clauses de l'entente et réclamant le remboursement de certaines sommes déjà versées à l'ancien chef de la direction conformément aux modalités de l'entente. Selon les termes de l'entente, l'ancien chef de la direction a allégué que des redevances annuelles correspondant à 1 % des ventes et autres revenus de Neptune lui sont payables pour une durée indéterminée; interprétation ayant été contestée par la Société.

Dans le cadre du jugement rendu le 21 mars 2019, dont Neptune a interjeté appel, la Cour s'est prononcée en faveur de l'ancien chef de la direction et a rejeté la demande reconventionnelle déposée par la Société. Par conséquent, la Cour a accordé à l'ancien chef de la direction des paiements qui, selon la Cour, sont dus aux termes de l'entente et correspondent à 1 % de l'ensemble des ventes et autres revenus de la Société réalisés depuis le 1^{er} mars 2014, et seront déterminés de façon définitive en tenant compte des intérêts, des coûts

NEPTUNE SOLUTIONS BIEN-ÊTRE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018

judiciaires et des autres frais. La Cour a également déclaré que, conformément aux modalités de l'entente, la Société devra verser à l'ancien chef de la direction semestriellement des redevances correspondant à 1 % des ventes et autres revenus futurs de la Société, sur une base consolidée, mais uniquement dans la mesure où une telle dépense n'a pas pour conséquence de rendre le bénéfice avant intérêt, impôt et amortissement de la Société négatif (dans ce cas, les paiements seraient reportés à l'exercice suivant).

Une provision pour litiges de 2 130 074 \$ a été comptabilisée dans l'état consolidé de la situation financière au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2019, afin de couvrir le coût estimé du jugement conformément à la décision ci-dessus, y compris les procédures judiciaires et administratives et aussi les frais juridiques estimés de l'appel. Au cours des périodes de trois mois et six mois terminées le 30 septembre 2019, la Société a payé respectivement un montant de 911 374 \$ et 1 202 666 \$ en lien avec la partie du jugement non contestée par Neptune et a aussi payé des frais légaux d'appel. Au cours des périodes de trois mois et six mois terminées le 30 septembre 2019, un montant supplémentaire de 59 787 \$ et 140 745 \$ respectivement a été comptabilisé à titre de provision sur redevances sur les ventes pour les produits consolidés de la période et pour des dépenses reliées au litige. La provision totale comptabilisée en lien avec ce litige est de 937 788 \$ au 30 septembre 2019.

Le calendrier des sorties de trésorerie liées à la provision pour litiges est incertain, car il dépend de l'issue de l'appel. La direction ne croit pas qu'il soit possible de faire des hypothèses sur l'évolution des cas au-delà de la date de la situation financière.

Le 17 mai 2019, la requête en autorisation d'appel de la Société a été présentée à un juge de la Cour d'appel du Québec, qui a exprimé que la Société pouvait faire appel sans la nécessité d'obtenir l'autorisation. Afin de protéger les droits de la Société, le juge a renvoyé la requête au comité qui entendra les mérites de l'appel. La Société a déposé son mémoire d'appel le 30 juillet 2019 et l'ancien chef de la direction a déposé son mémoire d'appel le 30 septembre 2019.

- b) En plus de ce qui précède, l'ancien chef de la direction réclamait le paiement d'environ 8 500 000 \$ et l'émission d'instruments de capitaux propres à titre d'indemnités de départ en vertu de son contrat de travail terminé en avril 2014. Le 10 mai 2019, Neptune a annoncé un règlement en ce qui concerne ces réclamations. En vertu de l'entente, Neptune convenait d'émettre 600 000 actions ordinaires sur le capital autorisé (en conformité avec la législation en valeurs mobilières) et de transférer 2 100 000 actions d'Acasti détenues par la Société à l'ancien chef de la direction. Au 31 mars 2019, les actions ordinaires d'Acasti transférables à l'ancien chef de la direction de 2 835 000 \$ ont été présentées à titre d'autres actifs courants dans l'état de la situation financière (note 15). Neptune avait également accepté de rembourser des frais légaux minimes.

Au 31 mars 2019, une provision pour litiges de 5 834 502 \$ a été comptabilisée dans l'état consolidé de la situation financière relatif à ce règlement. Au cours de la période de six mois terminée le 30 septembre 2019, les 2 100 000 actions d'Acasti détenus par la Société ont été transférées et les 600 000 actions ordinaires de la Société ont été émises à l'ancien chef de la direction. Neptune a reçu une quittance complète et finale de toutes les revendications liées à cette affaire.

11. Capital et autres composantes des capitaux propres

- a) Options d'achat d'actions exercées

Au cours de la période de six mois terminée le 30 septembre 2019, Neptune a émis 210 826 actions ordinaires de la Société lors de l'exercice d'options à un prix d'exercice moyen pondéré de 1,59 \$ par action ordinaire pour une contrepartie totale de 335 201 \$.

Au cours de la période de six mois terminée le 30 septembre 2018, Neptune a émis 869 674 actions ordinaires de la Société lors de l'exercice d'options à un prix d'exercice moyen pondéré de 1,63 \$ par action ordinaire pour une contrepartie totale de 1 415 452 \$.

- b) UAD libérées

Au cours de la période de six mois terminée le 30 septembre 2019, Neptune a émis 213 192 actions ordinaires de la Société à l'ancien chef de la direction au coût moyen pondéré de 1,54 \$ par action ordinaire pour des services passés.

Au cours de la période de six mois terminée le 30 septembre 2018, Neptune a émis 135 557 actions ordinaires de la Société à des anciens membres du conseil d'administration au coût moyen pondéré de 1,51 \$ par action ordinaire pour des services passés.

- c) Provision et passif réglés en actions

Au cours de la période de six mois terminée le 30 septembre 2019, Neptune a émis 600 000 actions ordinaires de la Société à l'ancien chef de la direction de la Société dans le cadre d'un règlement en lien avec les indemnités de départ prévues dans son contrat de travail, qui a pris fin en avril 2014 (se reporter à la note 10 b)).

NEPTUNE SOLUTIONS BIEN-ÊTRE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018

Au cours de la période de six mois terminée le 30 septembre 2018, Neptune a émis 630 681 actions ordinaires de la Société au prix de 1,35 \$ par action ordinaire à titre de paiement final d'un passif de 858 000 \$ (625 000 \$US). Le total des frais d'émission de 9 930 \$ liés à cette transaction a été porté en réduction du capital.

d) Bons de souscription

Au cours de la période de six mois terminée le 30 septembre 2019, Neptune a émis 750 000 actions ordinaires de la Société pour les bons de souscription exercés pour une contrepartie totale de 2 527 500 \$. Au 30 septembre 2019, il n'y a plus de bons de souscription en circulation et pouvant être exercés (750 000 au 31 mars 2019).

e) Placement privé

Le 18 juillet 2019, Neptune a conclu un placement privé de 9 415 910 actions ordinaires de la Société au prix de 4,40 \$ US par action ordinaire pour un produit brut de 53 970 867 millions de dollars (41 430 004 \$ US). Le total des frais d'émission de 2 509 662 \$ liés à cette transaction a été porté en réduction du capital.

f) Acquisition de SugarLeaf

Le 24 juillet 2019, dans le cadre de la contrepartie initiale payée pour l'acquisition de SugarLeaf, Neptune a émis 1 587 301 actions ordinaires de la Société pour une contrepartie totale de 7 966 970 \$, représentant la juste valeur des actions ordinaires à la date d'acquisition (se reporter à la note 4).

12. Produits financiers et charges financières

a) Produits financiers

	Périodes de trois mois terminées les		Périodes de six mois terminées les	
	30 septembre 2019	30 septembre 2018	30 septembre 2019	30 septembre 2018
Produits d'intérêts	63 966\$	69 984\$	82 803\$	134 180\$
Gain de change	761 387	—	761 387	—
Produits financiers	825 353\$	69 984\$	844 190\$	134 180\$

b) Charges financières

	Périodes de trois mois terminées les		Périodes de six mois terminées les	
	30 septembre 2019	30 septembre 2018 ¹⁾	30 septembre 2019	30 septembre 2018 ¹⁾
Charges d'intérêts et autres charges financières	(169 661) \$	(89 098) \$	(290 064) \$	(283 016) \$
Pénalité sur remboursement de prêt	(34 265)	—	(34 265)	—
Charges d'intérêts sur les obligations locatives (note 7)	(26 692)	—	(43 846)	—
Charge d'actualisation sur la contrepartie éventuelle (note 4)	(4 083 220)	—	(4 083 220)	—
Perte de change	—	(34 944)	—	(52 766)
Charges financières	(4 313 838) \$	(124 042) \$	(4 451 395) \$	(335 782) \$

¹⁾ La Société a appliqué l'IFRS 16 pour la première fois le 1^{er} avril 2019. Selon la méthode de transition choisie, l'information comparative n'est pas retraitée. Se reporter à la note 3.

NEPTUNE SOLUTIONS BIEN-ÊTRE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018

13. Paiements fondés sur des actions

Au 30 septembre 2019, la Société avait conclu les accords de paiement fondé sur des actions suivants :

a) Régime d'options d'achat d'actions de la Société

i) Régime d'options d'achat d'actions

La Société a instauré un régime d'options d'achat d'actions à l'intention des administrateurs, employés et consultants. Les octrois effectués en vertu de ce régime accordent au participant le droit d'acheter un certain nombre d'actions ordinaires, à certaines conditions, telles que décrites ci-dessous, à un prix d'exercice correspondant au minimum à 100 % du prix du marché (tel que défini ci-dessous) des actions ordinaires à la date de l'octroi. Le « prix du marché » des actions ordinaires à une date donnée correspond généralement au prix moyen pondéré du marché en fonction du volume des actions ordinaires (VWAP) calculée en divisant la valeur totale par le volume total des actions ordinaires négociées pour une période donnée sur le TSX (et s'il est inscrit à plus d'une bourse, le plus élevé de ces prix de clôture) au cours des dix (10) derniers jours ouvrables précédant la date de l'octroi (10 jours VWAP). Les modalités et conditions d'exercice des options et d'acquisition des actions ordinaires sous-jacentes sont déterminées par le conseil d'administration et incluent notamment les restrictions suivantes : la durée des options ne peut excéder dix ans et tout octroi d'options en vertu du régime d'options d'achat actions comprend certaines restrictions minimales, notamment une période minimale d'acquisition des droits de 18 mois, avec acquisition graduelle et égale des droits, au minimum sur une base trimestrielle; la Société peut émettre un nombre d'actions ordinaires limité à 25 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation au moment de l'attribution conformément au régime d'options d'achat d'actions; le nombre total d'actions ordinaires pouvant être émises à une seule et même personne conformément au régime d'options d'achat d'actions est limité à 5 % du total des actions ordinaires de la Société émises en circulation au moment de l'octroi, ce pourcentage étant limité à 2 % par consultant.

Le nombre et le prix d'exercice moyen pondéré des options d'achat d'actions se présentent comme suit :

	2019		2018	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
Options en circulation aux 1er avril 2019 et 2018	2,02\$	9 651 085	1,92\$	10 091 546
Attribution	5,98	1 247 939	4,56	258 062
Exercice (note 11 a))	1,59	(210 826)	1,66	(587 074)
Renonciation ⁱ⁾	2,07	(524 295)	—	—
Options en circulation aux 30 septembre 2019 et 2018	2,52\$	10 163 903	2,00\$	9 762 534
Options exerçables aux 30 septembre 2019 et 2018	2,09\$	4 371 376	1,93\$	2 331 473

i) Le 8 juillet 2019, Neptune a annoncé la nomination de Michael Cammarata à titre de chef de la direction et membre du conseil d'administration. Jim Hamilton s'est retiré comme chef de la direction de la Société. Selon son contrat de travail modifié, Jim Hamilton a droit à ses options non acquises, lesquelles s'acquiescent au prorata à compter de la date de son départ. À la suite d'avoir appliqué les clauses de cette entente, 638 493 de ses options en circulation non acquises ont été acquises de façon accélérée et 510 794 de ses options non acquises ont été renoncés à la date de séparation donnant lieu à une charge de rémunération à base d'actions de 32 854 \$.

Le vice-président et chef de la direction financière de la Société, Mario Paradis, a décidé de quitter la Société en date du 11 novembre 2019. Selon son contrat de séparation, Mario Paradis a droit à une date d'acquisition accélérée pour ses options non acquises. Au cours des périodes de trois mois et six mois terminées le 30 septembre 2019, une charge de rémunération à base d'actions de 264 274 \$ a été comptabilisée liée à cette date d'acquisition accélérée.

NEPTUNE SOLUTIONS BIEN-ÊTRE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018

La juste valeur des options octroyées a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des options Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées à des salariés au cours des périodes terminées les :

	Période de six mois terminée le 30 septembre 2019	Période de six mois terminée le 30 septembre 2018
Prix d'exercice	5,98\$	4,56\$
Prix de l'action	5,59\$	4,81\$
Dividende	—	—
Taux d'intérêt sans risque	1,53%	1,96%
Durée estimative (années)	4.40	3.50
Volatilité prévue	61,95%	54,13%

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées à des salariés au cours de la période de six mois terminée le 30 septembre 2019 est de 2,57 \$ (2,04 \$ en 2018). 75 000 options ont été octroyées à un non-salarié pour services passés au cours des périodes de trois mois et six mois terminées le 30 septembre 2019 (néant en 2018).

La rémunération à base d'actions comptabilisée au titre de ce régime s'est chiffrée à 1 619 334\$ et 2 524 986\$ respectivement, pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 30 septembre 2019 (819 378 \$ et 1 774 115 \$ en 2018).

ii) Options de performance sans égard au marché

Le 8 juillet 2019, la Société a attribué au nouveau chef de la direction 3 500 000 options de performance sans égard au marché en vertu du régime d'options d'achat d'actions de la Société à un prix d'exercice de 4,43 \$ US par action, expirant le 8 juillet 2029. Ces options sont acquises après l'atteinte de conditions de performance sans égard au marché au cours des dix prochaines années. Ces options de performance sans égard au marché nécessitent l'approbation de modifications au régime d'options d'achat d'actions lors de la précédente assemblée des actionnaires et, par conséquent, la juste valeur de ces options a été réévaluée à la date de l'assemblée des actionnaires. Aucune de ces options de performance sans égard au marché n'était acquise au 30 septembre 2019.

Le nombre et le prix d'exercice moyen pondéré des options de performance sans égard au marché se présentent comme suit :

	2019	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
Options en circulation aux 1er avril 2019 et 2018	—\$	—
Attribution	5,90	3 500 000
Options en circulation aux 30 septembre 2019 et 2018	5,90\$	3 500 000

NEPTUNE SOLUTIONS BIEN-ÊTRE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018

La juste valeur des options de performance sans égard au marché a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des options Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées au chef de la direction au cours de la période terminée:

	Période de six mois terminée le 30 septembre 2019
Prix d'exercice	5,90\$
Prix de l'action	5,90\$
Dividende	—
Taux d'intérêt sans risque	1,59%
Durée estimative (années)	10
Volatilité prévue	69,00%

La volatilité prévue a été basée sur la moyenne de la volatilité historique et de la volatilité implicite, laquelle est basée sur les options au cours 2 ans de la Société.

La juste valeur moyenne pondérée des options de performance sans égard marché octroyées au chef de la direction au cours de la période de six mois terminée le 30 septembre 2019 est de 4,40 \$.

La juste valeur à la date d'attribution est de 15,4 millions de dollars et la période sur laquelle la charge est comptabilisée est initialement estimée à 9,7 ans.

La rémunération à base d'actions comptabilisée au titre de ce régime s'est chiffrée à 1 012 735 \$ pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 30 septembre 2019 (néant en 2018). La charge de rémunération non comptabilisée au 30 septembre 2019 s'élève à 14,4 millions de dollars.

iii) Options de performance liées au marché

Le 8 juillet 2019, la Société a octroyé au nouveau chef de la direction 5 500 000 options de performance liées au marché en vertu du régime d'options d'achat d'actions de la Société à un prix d'exercice de 4,43 \$ US par action, expirant le 8 juillet 2029. Ces options sont acquises après l'atteinte de conditions de performance liées au marché au cours des dix prochaines années. Certaines de ces options de performance liées au marché ont nécessité l'approbation de modifications du régime d'options d'achat d'actions lors de la précédente assemblée des actionnaires et, par conséquent, la juste valeur de ces options a été réévaluée à la date de l'assemblée des actionnaires. Au 30 septembre 2019, 750 000 options de performance liées au marché avaient été acquises.

Le nombre et le prix d'exercice moyen pondéré des options de performance liées au marché se présentent comme suit :

	2019		2018	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
Options en circulation aux 1er avril 2019 et 2018	1,55\$	25 000	1,55\$	325 000
Attribution	5,88	5 500 000	—	—
Exercice (note 11 (a))	—	—	1,55	(282 600)
Options en circulation aux 30 septembre 2019 et 2018	5,86\$	5 525 000	1,55\$	42 400
Options exerçables aux 30 septembre 2019 et 2018	5,66\$	775 000	1,55\$	42 400

NEPTUNE SOLUTIONS BIEN-ÊTRE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018

La juste valeur des options de performance liées au marché attribuées a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des prix par la simulation de Monte-Carlo sans risque, en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées au chef de la direction au cours de la période terminée:

	Période de six mois terminée le 30 septembre 2019
Prix d'exercice	5,88\$
Prix de l'action	5,88\$
Dividende	—
Taux d'intérêt sans risque	1,69%
Durée estimative (années)	10,00
Volatilité prévue	68,13%

La volatilité prévue a été basée sur la moyenne de la volatilité historique et de la volatilité implicite, laquelle est basée sur les options au cours 2 ans de la Société.

La juste valeur moyenne pondérée des options de performance liées au marché octroyées au chef de la direction au cours de la période de six mois terminée le 30 septembre 2019 est de 4,29 \$.

La juste valeur à la date d'attribution est de 23,6 millions de dollars et la période sur laquelle la charge est comptabilisée est initialement estimée à 9,78 ans et sera comptabilisée sans égard à l'atteinte des conditions de marché.

La rémunération à base d'actions comptabilisée au titre de régime s'est élevée à 716 840 \$ pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 30 septembre 2019 (néant et 40 942 \$ en 2018). La charge de rémunération non comptabilisée au 30 septembre 2019 s'élève à 22,9 millions de dollars.

b) Unités d'actions différées (« UAD ») et unités d'actions avec restrictions (« UAR »)

La Société a établi un régime incitatif à base de titres de capitaux propres pour les employés, administrateurs et consultants de la Société. Le régime prévoit l'émission d'unités d'actions avec restrictions, d'unités d'actions liées au rendement, d'actions avec restrictions, d'unités d'actions différées et d'autres formes d'attributions fondées sur des actions, sous réserve des conditions restrictives pouvant être déterminées par le conseil d'administration. Lorsque les conditions restrictives sont remplies, le cas échéant, le régime prévoit le règlement des attributions en circulation sous forme d'actions.

	2019		2018	
	Prix de l'action moyen pondéré	Nombre d'UAD	Prix de l'action moyen pondéré	Nombre d'UAD
UAD en circulation aux 1er avril 2019 et 2018	1,56 \$	448 387	1,50 \$	570 752
Attribution	6,65	3 759	3,79	19 788
Renonciation	1,63	(73 840)	—	—
Libéré par l'émission d'actions ordinaires (note 11 b))	1,54	(213 192)	1,51	(135 557)
UAD en circulation aux 30 septembre 2019 et 2018	1,68 \$	165 114	1,60 \$	454 983
UAD exerçables aux 30 septembre 2019 et 2018	1,56 \$	161 355	1,42 \$	275 195

Sur les 165 114 UAD en circulation au 30 septembre 2019, 6 596 UAD ont été attribuées lors de la réalisation de conditions de performance, 63 657 UAD ont été attribuées en contrepartie de services qui seront rendus pendant une période de 12 mois suivant l'octroi et 91 102 UAD ont été attribuées en contrepartie de services passés. La juste valeur des UAD correspond au prix de l'action à la date d'octroi et est comptabilisée comme rémunération à base d'actions, dans le surplus d'apport, sur la période d'acquisition des droits.

NEPTUNE SOLUTIONS BIEN-ÊTRE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018

La juste valeur moyenne pondérée des UAR octroyées au cours de la période de six mois terminée le 30 septembre 2019 s'est établie à 6,65 \$ (3,88 \$ en 2018).

La rémunération à base d'actions comptabilisée au titre de ce régime s'est chiffrée à 7 202 \$ et (41 524 \$), respectivement, pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 30 septembre 2019 (39 666 \$ et 69 270 \$ en 2018).

Dans le cadre du contrat d'emploi du nouveau chef de la direction, la Société a attribué des UAR sur trois ans en 36 versements égaux. La juste valeur des UAR correspond au prix de l'action à la date de l'octroi et est comptabilisée comme rémunération à base d'actions, dans le surplus d'apport, sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur des UAR octroyées au cours de la période de six mois terminée le 30 septembre 2019 était de 5,80 \$ par unité.

	2019	
	Prix de l'action moyen pondéré	Nombre d'UAR
UAR en circulation au 1 ^{er} avril 2019	— \$	—
Attribution	5,80	2 800 000
UAR en circulation au 30 septembre 2019	5,80 \$	2 800 000
UAR exerçables au 30 septembre 2019	5,80 \$	233 333

La rémunération à base d'actions comptabilisée au titre de ce régime s'est chiffrée à 4 522 992 \$ pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 30 septembre 2019 (néant en 2018). La charge de rémunération non comptabilisée au 30 septembre 2019 s'élève à 11,7 millions de dollars.

14. Information supplémentaire sur les flux de trésorerie

a) Variation des actifs et passifs opérationnels

	Périodes de trois mois terminées les		Périodes de six mois terminées les	
	30 septembre 2019	30 septembre 2018	30 septembre 2019	30 septembre 2018
Clients et autres débiteurs	(927 655)\$	(35 386)\$	(822 779)\$	664 505\$
Charges payées d'avance	(588 937)	(84 623)	(1 828 612)	(364 093)
Stocks	(1 491 553)	1 066 651	(2 862 057)	(904 768)
Fournisseurs et autres créditeurs	660 737	(595 677)	2 553 335	1 012 719
Provisions	(70 580)	—	(1 404 788)	—
Produits différés	82 442	189 042	364 401	250 666
Variation des actifs et passifs opérationnels	(2 335 546)\$	540 007\$	(4 000 500)\$	659 029\$

NEPTUNE SOLUTIONS BIEN-ÊTRE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018

b) Transactions sans effet sur la trésorerie

	Périodes de six mois terminées les	
	30 septembre 2019	30 septembre 2018
Immobilisations corporelles acquises inscrites aux fournisseurs et autres créditeurs	2 126 582 \$	1 367 667 \$
Immobilisations incorporelles inscrites aux fournisseurs et autres créditeurs	725 689	458 571
Immobilisations incorporelles inscrites au créditeur à long terme	563 948	199 970
Provision réglée en actions (note 11 c))	3 312 000	—
Avantages incitatif différés appliqués contre les actifs au titre de droits d'utilisation lors de la transition à IFRS 16 (note 3)	207 745	—
Loyer payé d'avance appliqué contre les actifs au titre de droits d'utilisation lors de la transition à IFRS 16 (note 3)	22 127	—
Règlement d'une relation préexistante inclus dans les charges payées d'avance (note 4)	1 578 162	—
Actions ordinaires d'Acasti détenues par la Société transférées pour régler une provision (note 11 c))	2 310 000	—

c) Rapprochement de la variation des passifs aux flux de trésorerie découlant des activités de financement

	Solde au 31 mars 2019	Trésorerie utilisée des activités de financement		Variation hors caisse	Solde au 30 septembre 2019
		Produit	Remboursement	Intérêt au titre de la désactualisation	
Emprunt	2 846 501 \$	— \$	(2 957 132) \$	110 631 \$	— \$
Ligne de crédit bancaire	620 000	—	(620 000)	—	—
Total de la dette à long terme	3 466 501 \$	— \$	(3 577 132) \$	110 631 \$	— \$

15. Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sur une base récurrente sont la participation dans Acasti Pharma Inc. (« Acasti ») et la contrepartie éventuelle (se reporter à la note 4).

Au 30 Septembre 2019, la Société a 2 964 694 actions ordinaires d'Acasti (5 064 694 au 31 mars 2019). La juste valeur de la participation dans Acasti a été établie à 7 322 794 \$ ou 2,47 \$ par action au 30 septembre 2019 (6 837 337 \$ ou 1,35 \$ par action au 31 mars 2019). Au cours de la période de six mois terminée le 30 septembre 2019, 2 100 000 actions d'Acasti détenues par la Société ont été transférées pour régler un litige avec l'ancien chef de la direction (se reporter à la note 10 b)) avec une variation de juste valeur représentant une perte de 525 000 \$. La variation nette de la juste valeur de la participation s'est chiffré à un gain de 2 994 340 \$ et 2 795 458 \$ respectivement pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 30 septembre 2019 et a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

La Société a déterminé que la valeur comptable de ses éléments d'actif et de passif financiers à court terme se rapprochait de leur juste valeur en raison des courtes durées de ces instruments. La valeur comptable du placement à court terme se rapproche également de sa juste valeur en raison de l'échéance à court terme des fonds réinvestis.

16. Engagements et éventualités

a) Engagements

- i) Au 30 septembre 2016, Neptune a conclu un accord commercial exclusif pour un ingrédient de spécialité pour une période de 11 ans. En vertu de cet accord, Neptune doit payer des redevances sur les ventes. Pour maintenir l'exclusivité, Neptune doit atteindre des volumes de ventes annuels minimums pour la durée de l'accord, lesquels volumes minimums sont atteints. Le montant total résiduel correspondant des redevances minimales est de 5 750 357 \$ (4 342 842 \$ US). Le 2 novembre 2017, Neptune a conclu un autre accord commercial exclusif portant sur le même ingrédient spécialisé en combinaison avec des cannabinoïdes provenant du

NEPTUNE SOLUTIONS BIEN-ÊTRE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018

cannabis ou du chanvre pour une période de 11 ans avec des volumes de ventes annuels minimums débutant en 2019 correspondant à des redevances totales de 1 560 000 \$ afin de maintenir l'exclusivité.

- ii) Le 21 décembre 2018, Neptune a conclu un accord de licence de propriété intellectuelle et de capsules pour une période de 5 ans avec Lonza. Toutes les redevances basées sur les ventes nettes de capsules supérieures aux volumes minimums requis seront comptabilisées à mesure qu'elles sont engagées dans le coût des ventes.
 - iii) Une dépense en capital de 4 800 000 \$ a été approuvée par le conseil d'administration pour la phase 2 qui consiste en l'augmentation de la capacité. Au 30 septembre 2019, à l'égard de ce deuxième investissement, Neptune a signé divers contrats de dépenses en capital totalisant 4 446 667 \$ dont 3 423 334 \$ ont été payés et 891 826 \$ sont inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs. Une dépense en capital de 10 600 000 \$ a été approuvée par le conseil d'administration pour la phase 3A sur l'augmentation de la capacité. Au 30 septembre 2019, à l'égard de ce deuxième investissement, Neptune a signé divers contrats de dépenses en capital totalisant 2 342 059 \$ dont 547 366 \$ ont été payés et 178 482 \$ sont inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs.
 - iv) Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2019, la Société a conclu un accord pour la sécurité de son usine de fabrication de cannabis. Cet accord donnera lieu à une dépense annuelle approximative de 172 000 \$ pour les 5 prochaines années. La Société a également signé un contrat de consultation pour la certification EU-BPP et divers autres contrats. Le montant résiduel correspondant à ces contrats s'élève à 1 052 957 \$.
 - v) Au 30 septembre 2019, la Société a signé avec divers partenaires des ententes portant sur la réalisation de projets de recherche et développement d'un montant total restant de 605 142 \$.
- b) Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société est partie à diverses réclamations et poursuites. Les plus importantes sont les suivantes :

- i) Aux termes d'une entente conclue avec une société contrôlée par l'ancien chef de la direction de la Société, la Société devrait verser des redevances sur une base semestrielle de 1 % de ses produits, pour une période illimitée. Certaines des conclusions de cet accord sont contestées. D'après les informations actuellement disponibles, une provision de 937 788 \$ (se reporter à la note 10 a)) a été comptabilisée pour cette réclamation au 30 septembre 2019.
- ii) En août 2014, la Société a engagé une procédure d'arbitrage contre un client d'huile de krill qui lui doit une somme d'environ 4 899 170 \$ (3 700 000 \$US). La totalité du montant à recevoir a été radiée en février 2015. Dans sa demande reconventionnelle, ce client demande une somme au titre de dommages-intérêts. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2019, le montant de la demande reconventionnelle a été modifié à 180 millions de dollars (201 millions de dollars australiens). La Société entend continuer à faire valoir sa créance et à se défendre vigoureusement contre la demande reconventionnelle modifiée. Les audiences relatives à l'arbitrage ont eu lieu en juillet 2019. La Société attend la sentence arbitrale. D'après les informations actuellement disponibles, aucune provision n'a été comptabilisée pour ce cas au 30 septembre 2019.

L'issue de ces réclamations et poursuites contre la Société ne peut être établie avec certitude et est sujette à une résolution future, y compris les incertitudes des litiges.

17. Secteurs d'exploitation

Les secteurs à présenter de la Société sont les secteurs nutraceutique et du cannabis. Le secteur nutraceutique offre des solutions clés en main y compris des services tels que l'approvisionnement en matières premières, la formulation, le contrôle qualité et l'assurance qualité principalement pour des oméga-3 et des ingrédients dérivés du chanvre sous différentes formes de distribution telles qu'en gélules, en capsules et en liquides. Dans le secteur du cannabis, Neptune fournit des services d'extraction et de purification à partir de biomasse de cannabis et de chanvre. La Société offre également des solutions de formulation et de fabrication pour des produits à valeur ajoutée telles que les teintures, les vaporisateurs, les produits topiques, les produits de vapotage, les produits comestibles et les boissons.

L'information sur les résultats de chaque secteur à présenter est incluse ci-dessous. La performance d'un secteur est évaluée en fonction du bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives, comme l'indiquent les rapports de gestion internes examinés par le principal décideur opérationnel de la Société, car la direction est d'avis que cette information est la plus pertinente pour évaluer les résultats de nos secteurs par rapport à ceux d'autres entités évoluant au sein des mêmes secteurs d'activité. En conséquence, notre information sectorielle présente le bénéfice (perte) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives, afin de mieux refléter la performance de chaque secteur qui sont révisés par le principal décideur opérationnel de la Société.

NEPTUNE SOLUTIONS BIEN-ÊTRE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018

Les installations de Sherbrooke et de la Caroline du Nord sont utilisées pour l'extraction, la purification et la formulation d'extraits d'huile de cannabis et de chanvre et sont présentées sous l'information du secteur du cannabis.

a) Information sur les secteurs à présenter

Période de trois mois terminée le 30 septembre 2019

	Nutraceutique	Cannabis	Siège social	Total
Produits provenant des ventes externes, redevances et autres produits	5 149 401\$	1 220 082\$	142 798\$	6 512 281\$
Profit brut	1 596 291	(1 730 414)	142 798	8 675
Charges de recherche et de développement nettes des crédits d'impôt et subventions	(75 368)	(465 582)		(540 950)
Frais de vente, généraux et charges administratives	(1 130 892)	(1 727 070)		(2 857 962)
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives	390 031	(3 923 066)	142 798	(3 390 237)
Dépenses non attribuées				
Dépenses corporatives générales et administratives			(13 923 494)\$	(13 923 494)
Charges financières nettes			(3 488 485)	(3 488 485)
Recouvrement d'impôt sur le résultat			27 409	27 409
Perte nette				(20 774 807)
Amortissements	(168 558)	(1 841 653)	(122 542)	(2 132 753)
Rémunération à base d'actions	(124 689)	(341 050)	(7 413 364)	(7 879 103)
Actifs du secteur à présenter	21 974 796	198 642 130	33 265 279	253 882 205
Goodwill du secteur à présenter	6 750 626	115 747 129	—	122 497 755
Passifs du secteur à présenter	4 513 419	104 742 519	5 849 477	115 105 415

Période de trois mois terminée le 30 septembre 2018 :

	Nutraceutique	Cannabis	Siège social	Total
Produits provenant des ventes externes et redevances	7 071 455\$	— \$		7 071 455\$
Profit brut	2 357 284	—		2 357 284
Charges de recherche et de développement nettes des crédits d'impôt et subventions	(99 010)	(1 590 092)		(1 689 102)
Frais de vente, généraux et charges administratives	(1 094 987)	(479 217)		(1 574 204)
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives	1 163 287	(2 069 309)		(906 022)
Dépenses non attribuées				
Dépenses corporatives générales et administratives			(1 914 744)\$	(1 914 744)
Charges financières nettes			(54 058)	(54 058)
Charge d'impôt sur le résultat			(175 123)	(175 123)
Perte nette				(3 049 947)
Amortissements	(188 012)	(495 181)	(51 220)	(734 413)
Rémunération à base d'actions	(114 290)	(256 447)	(488 307)	(859 044)
Actifs du secteur à présenter	24 206 298	45 796 680	28 337 888	98 340 866
Goodwill du secteur à présenter	6 750 626	—	—	6 750 626
Passifs du secteur à présenter	9 517 314	2 184 225	1 940 964	13 642 503

NEPTUNE SOLUTIONS BIEN-ÊTRE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018

Période de six mois terminée le 30 septembre 2019 :

	Nutraceutique	Cannabis	Siège social	Total
Produits provenant des ventes externes, redevances et autres produits	9 442 408\$	1 258 436\$	172 445\$	10 873 289\$
Profit brut	2 945 803	(3 821 748)	172 445	(703 500)
Charges de recherche et de développement nettes des crédits d'impôt et subventions	(168 066)	(715 220)		(883 286)
Frais de vente, généraux et charges administratives	(2 142 698)	(2 076 222)		(4 218 920)
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives	635 039	(6 613 190)	172 445	(5 805 706)
Dépenses non attribuées				
Dépenses corporatives générales et administratives			(17 892 401)\$	(17 892 401)
Charges financières nettes			(3 607 205)	(3 607 205)
Recouvrement d'impôt sur le résultat			78 356	78 356
Perte nette				(27 226 956)
Amortissements	(336 420)	(2 636 087)	(243 921)	(3 216 428)
Rémunération à base d'actions	(242 032)	(614 096)	(7 879 901)	(8 736 029)
Actifs du secteur à présenter	21 974 796	198 642 130	33 265 279	253 882 205
Goodwill du secteur à présenter	6 750 626	115 747 129	—	122 497 755
Passifs du secteur à présenter	4 513 419	104 742 519	5 849 477	115 105 415

Période de six mois terminée le 30 septembre 2018 :

	Nutraceutique	Cannabis	Siège social	Total
Produits provenant des ventes externes et redevances	12 239 729\$	—\$		12 239 729\$
Profit brut	3 850 516	—		3 850 516
Charges de recherche et de développement nettes des crédits d'impôt et subventions	(185 596)	(3 178 971)		(3 364 567)
Frais de vente, généraux et charges administratives	(2 183 340)	(975 555)		(3 158 895)
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives	1 481 580	(4 154 526)		(2 672 946)
Dépenses non attribuées				
Dépenses corporatives générales et administratives			(4 182 797)\$	(4 182 797)
Charges financières nettes			(201 602)	(201 602)
Charge d'impôt sur le résultat			(92 574)	(92 574)
Perte nette				(7 149 919)
Amortissements	(374 133)	(1 010 558)	(102 980)	(1 487 671)
Rémunération à base d'actions	(243 640)	(524 351)	(1 116 336)	(1 884 327)
Actifs du secteur à présenter	24 206 298	45 796 680	28 337 888	98 340 866
Goodwill du secteur à présenter	6 750 626	—	—	6 750 626
Passifs du secteur à présenter	9 517 314	2 184 225	1 940 964	13 642 503

NEPTUNE SOLUTIONS BIEN-ÊTRE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018

- b) La Société génère ses produits tirés de la vente de biens, lesquels sont comptabilisés à un moment précis et ses services de transformation, lesquels sont comptabilisés progressivement comme suit :

		Périodes de trois mois terminées les		Périodes de six mois terminées les	
		30 septembre	30 septembre	30 septembre	30 septembre
Secteur		2019	2018	2019	2018
À un moment précis					
Produits nutraceutiques	Nutraceutique	4 801 095\$	6 583 406\$	8 752 239\$	11 491 555\$
Produits de cannabis et de chanvre	Cannabis	59 131	—	59 131	—
Progressivement					
Services de transformation	Cannabis	1 160 951	—	1 199 305	—
		6 021 177\$	6 583 406\$	10 010 675\$	11 491 555\$

- c) Information d'ordre géographique :

Les produits sont attribués aux emplacements géographiques en fonction de l'origine de l'emplacement du client.

Période de trois mois terminée le 30 septembre 2019						Période de trois mois terminée le 30 septembre 2018		
	Nutraceutique	Cannabis	Royautés	Siège social	Total des produits	Nutraceutique	Royautés	Total des produits
Canada	2 293 415\$	968 195\$	27 916\$	142 798\$	3 432 324\$	2 207 646\$	1 245\$	2 208 891\$
États-Unis	2 477 166	251 887	320 390	—	3 049 443	3 684 241	486 804	4 171 045
Autres pays	30 514	—	—	—	30 514	691 519	—	691 519
	4 801 095\$	1 220 082\$	348 306\$	142 798\$	6 512 281\$	6 583 406\$	488 049\$	7 071 455\$

Période de six mois terminée le 30 septembre 2019						Période de six mois terminée le 30 septembre 2018		
	Nutraceutique	Cannabis	Royautés	Siège social	Total des produits	Nutraceutique	Royautés	Total des produits
Canada	3 808 486\$	1 006 549\$	44 439\$	172 445\$	5 031 919\$	3 989 560\$	2 282\$	3 991 842\$
États-Unis	4 913 238	251 887	645 731	—	5 810 856	6 261 068	755 892	7 016 960
Autres pays	30 514	—	—	—	30 514	1 230 927	—	1 230 927
	8 752 238\$	1 258 436\$	690 170\$	172 445\$	10 873 289\$	11 481 555\$	758 174\$	12 239 729\$

Les immobilisations corporelles et incorporelles de la Société sont principalement géographiquement localisées au Canada et aux États-Unis.

- d) Contrepartie non-monétaire

Pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 30 septembre 2019, la Société a comptabilisé des produits tirés de contrepartie non-monétaire de 168 955 \$ (néant en 2018).

18. Parties liées

Rémunération des principaux dirigeants

Les dirigeants et les membres du conseil d'administration sont les principaux dirigeants de la Société. Ils exercent un contrôle sur 10 % des actions avec droit de vote de la Société.

NEPTUNE SOLUTIONS BIEN-ÊTRE INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018

La rémunération des principaux dirigeants s'établit comme suit pour les périodes de trois mois et six mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018 :

	Périodes de trois mois terminées les		Périodes de six mois terminées les	
	30 septembre 2019	30 septembre 2018	30 septembre 2019	30 septembre 2018
Avantages à court terme	1 218 084\$	562 634\$	1 826 571\$	1 302 133\$
Charge de rémunération à base d'actions	7 523 163	714 608	8 145 626	1 580 380
Indemnité ⁱ⁾	23 100	—	272 788	—
Incitatif à long terme ⁱⁱ⁾	506 147	—	506 147	—
	9 270 494\$	1 277 242\$	10 751 132\$	2 882 513\$

i) Pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 30 septembre 2019, une charge de 23 100 \$ et de 272 788 \$, respectivement, a été comptabilisée en lien avec le changement d'équipe de gestion en tant qu'indemnité de départ.

ii) Pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 30 septembre 2019, une charge de 506 147 \$ a été comptabilisée liée aux coûts des avantages incitatifs à long terme. Le créancier lié à cet incitatif à long terme de 507 754 \$ a été calculé en utilisant un taux d'actualisation de 2,5 % et est présenté sous autre passif dans l'état consolidé de la situation financière. Selon le contrat d'emploi du chef de la direction, un avantage incitatif à long terme de 20 millions de dollars (15 millions \$ US) est payable si la capitalisation boursière de la Société aux États-Unis est d'au moins 1,3 milliard de dollars (1 milliard de dollars US) pendant la durée de son contrat. Basé sur la simulation Monte Carlo sans risque, la Société pourrait atteindre cette capitalisation boursière dans 7,3 ans. Par conséquent, l'incitatif sera comptabilisé sur la période estimée de 7.3 ans.

19. Événements subséquents :

a) Partenariat stratégique avec American Media LLC.

Le 4 octobre 2019, Neptune a annoncé une nouvelle entente stratégique avec American Media LLC (« American Media ») pour soutenir la croissance des marques de Neptune aux États-Unis, dont Forest Remedies^{MD} et OceanO3[®]. Selon les termes de l'entente, American Media fournira des services de publicité et de création à Neptune afin de soutenir le marketing et la commercialisation des marques de Neptune auprès des consommateurs américains. American Media aura également l'opportunité de devenir actionnaire de Neptune. Le 3 octobre 2019, Neptune a émis 3 000 000 de bons de souscription à American Media, chaque bon de souscription permettant au détenteur d'acheter une action ordinaire de Neptune à un prix d'exercice de 8,00 \$ US l'action avec une date d'expiration de 5 ans. Les bons de souscription seront acquis proportionnellement aux services rendus par American Media. Lors de l'exercice des bons de souscription, American Media sera tenue de conserver les actions acquises pendant un minimum de 6 mois.

b) Entente définitive avec International Flavor & Fragrances

Le 11 novembre 2019, Neptune a annoncé la signature d'une entente de collaboration avec International Flavors & Fragrances Inc. (« IFF ») pour codévelopper des produits extrait de chanvre à base de CBD pour les marchés de la grande consommation et de la santé et du bien-être. App Connect Service Inc., (« App Connect ») est aussi partie à l'entente et fournira des services de stratégie et promotion marketing. En collaboration avec le partenariat de codéveloppement, Neptune émettra des bons de souscription à IFF. Neptune émettra à IFF 2 000 000 de bons de souscription, chaque bon de souscription permettant au détenteur d'acheter une action ordinaire de Neptune à un prix d'exercice de 12,00 \$ US par action avec une durée de 5 ans. L'émission de ces bons de souscription est sujette à l'approbation de la Bourse de Toronto (la « TSX »). Neptune sera responsable de la commercialisation et de la vente des produits. Neptune enregistrera les revenus provenant de la vente des produits et versera à son tour une redevance à IFF et aussi à App Connect, associée à la vente des produits développés en commun. App Connect est une compagnie contrôlée indirectement par Michael Cammarata, Chef de la direction de Neptune et membre du conseil d'administration. Le paiement de royalties à App Connect, selon l'entente discuté ici, est sujet à l'approbation du TSX.